

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'ISERE

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

Commune de LA BALME LES GROTTES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

Afférents au Conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 9

### Séance du 27 mars 2023

Date d'affichage :

Date de la convocation : 21 mars 2023

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture

Le :

Et publication ou notification

Le : .....

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à vingt heures dix minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre BERTHELOT, Maire.

**Présents :** BERTHELOT Elodie — BONNIN Michèle — CREBESSEGUES Étienne —  
FRANCHELLIN Jean-Claude — LORIOUX Hélène — PELERIN Yves — SIMIAN Régine — TAVERNESE ROCHE  
Stéphanie

**Absent(s) excusé(s) :** JACQUIER Habiba — MILLET Benoit — NOIRET Hélène — PARISSSE Thomas —  
RODRIGUES BARBOSA Florent — TORRES Gaëlle

**Procuration(s) :** JACQUIER Habiba à CREBESSEGUES Étienne — MILLET Benoit à BERTHELOT Jean-Pierre —  
— NOIRET Hélène à BERTHELOT Elodie — RODRIGUES BARBOSA Florent à BONNIN Michèle — TORRES  
Gaëlle à PELERIN Yves

**Secrétaire de séance :** CREBESSEGUES Étienne

### Délibération n° 2023 023

#### **OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023**

Monsieur le Maire présente le budget primitif de l'année 2023 :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 863 833.77 €	2 267 839.17 €	535 767.10€	535 767.10€

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le budget primitif 2023.

Pour : 9+5

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire - Jean-Pierre BERTHELOT